

# Transcription du discours de William Attal, frère de Sarah Halimi (manifestation du 5 janvier)

écrit par Laurent P | 14 janvier 2020



*Chose promise :*

<https://resistancerepublicaine.com/2020/01/06/place-de-la-republique-le-frere-de-sarah-halimi-bouleverse-la-manif/#comment-803698>

*Chose due .*

Résistance républicaine a publié la video du discours [ici](#)

En voici la transcription.

*(Cris de la foule : Justice pour Sarah ! Justice pour Sarah ! Justice pour Sarah !...)*

Merci !

Merci, merci d'être présents ce jour. Merci au nom des enfants de ma soeur, au nom de Ionathan, Elisheva et Frana Halimi, au nom de ses vingt petits enfants. Merci. Merci

d'être présents.

Le premier miracle après celui de Hanukkah c'est votre présence ici. Merci beaucoup d'être présents.

~01'

Et maintenant, je n'ai pas beaucoup de temps, je ne pourrai pas vous raconter toute l'histoire.

[...]

Qui était Sarah Halimi ? Sarah Halimi était une personne exceptionnelle. Elle était médecin, elle était directrice de crèche, elle a consacré sa vie à aider les autres. Ma soeur, ses caractéristiques c'était la droiture, c'était l'honnêteté, c'était les valeurs morales. Sarah Halimi, c'était la justice. C'était ça, Sarah Halimi. Ensuite, pour en venir à l'assassin, certains on essayé d'humaniser cet assassinat. Cet assassin, c'est dix ans de délinquance.

~02'

Cet assassin c'est vingt-deux condamnations par la police.

Cet assassin c'est des condamnations pour :

- . Consommation de drogue
- . Trafic de drogue
- . Conduite en état sous consommation de drogue.
- . Il a été condamné pour avoir brûlé au visage une personne.
- . Il a été condamné pour s'être retrouvé les mains pleines de sang sur un crime.

Vingt deux condamnations, c'est ça l'histoire de Kobili Traoré. C'est la même histoire, le même parcours que Coulibaly, que Merah. C'est un parcours d'un jeune de quartier, d'un délinquant, d'un voyou de quartier, qui ensuite a fait des séjours de plus en plus nombreux en prison, qui s'est radicalisé en prison,

~03'

et qui les trois derniers mois avant [de commettre] son assassinat, hé bien, allait cinq fois par jour dans une mosquée salafiste qui s'appelle la mosquée Omar (*huées de la foule*) en djellaba. Voilà ce que était Kobili Traoré. Maintenant, la dernière nuit, plus que tous les discours (je n'aurai pas le temps de tout vous raconter), mais plus que tous les discours : le déroulé de la dernière nuit. Qu'est-ce qui s'est passé ? Comprenez-le, voilà pourquoi à partir de ce déroulé, tout est exprimé.

Alors, le matin de l'assassinat de ma soeur : une dispute familiale entre le père, le beau-père, et monsieur Diara.

~04'

Il lui reproche tous ses échecs de vie, toute sa délinquance, ses séjours en prison, ce qu'il était, ses échecs de la vie. Et qu'a-t-il répondu ce matin là ?

– **Ce soir, ne vous inquiétez pas, tout sera terminé.**

Ensuite, ensuite, il décide, il DÉCIDE. Il habitait au deuxième étage du 26 rue Vaucouleurs. Ma soeur habitait au troisième étage. Il avait zéro, ZÉRO possibilités de pouvoir atteindre ma soeur la nuit. ZÉRO. Il y avait le vide, et ma soeur n'aurait jamais ouvert [*sa porte*] la nuit. Il a décidé de dormir dans l'immeuble d'à-côté tout à fait exceptionnellement. Il a donc dormi dans l'immeuble d'à-côté, au quatrième étage.

~05'

Ensuite qu'a t-il fait ? A quatre heures du matin, il se lève et il va directement au troisième étage dans l'immeuble d'à-côté. Ce qui aura permis à l'assassin de tuer ma soeur, c'est que là, dans l'appartement où il est rentré, il y a un balcon, commun, COMMUN à celui de ma soeur et à celui d'une famille qui s'appelle la famille Diara. C'est à dire que la SEULE façon de rentrer chez ma soeur c'était de passer par l'appartement du troisième étage de l'immeuble mitoyen. Il

n'a été frapper à aucune porte. Il n'a frappé qu'à UNE SEULE porte, la porte des Diara. Il s'est exprimé, il a dit :

– **C'est Kobili, ouvre-moi.**

Quand monsieur Diara à ouvert, il a arraché les clefs à monsieur Diara,

~06'

il a fermé la porte à clefs et il a, il a fermé la porte à clefs et il a mis la clef dans sa poche.

Il est venu avec un tapis de prière, il est venu pieds nus comme quand on rentre dans une mosquée et il est venu avec une tenue de rechange. Monsieur Diara (on ne sait pas exactement tout ce qui s'est passé) mais à pris la décision, avec ses quatre enfants et sa femme, de s'enfermer dans une chambre, et d'appeler la police.

Donc la police est arrivée trois minutes après. Trois, six, neuf policiers, armés jusqu'aux dents.

Quand Kobili Traoré est entré chez les Diara, il s'est écrié :

– **Ca va être la mort !** « Ca va être la mort ! » ont entendu les enfants Diara.

Sauf que il n'a pas agressé, il n'a pas touché les Diara. Il ne les a pas touchés, il ne les a pas agressés.

~07'

Ensuite il a pris son tapis de prière, et il s'est agenouillé et pendant quinze minutes, vingt minutes, il a récité l'[une des pires sourates du Coran, où 90% de cette sourate, qui s'appelle « Fatiha », est une sourate antisémite et contre les infidèles](#). Ensuite, la tenue de rechange. Elle servait à quoi ? Je pense qu'elle servait, une fois qu'il a tué ma soeur, à se changer. Ensuite, le tapis de prière c'était pour prier et j'affirme, J'AFFIRME, à ce jour, que l'assassin est rentré dans la famille Diara POUR se diriger dans l'appartement de ma soeur.

~08'

Ensuite, après vingt minutes de récitation de sourates du Coran, il va au balcon, et du balcon il lui a suffi d'enjamber pour aller chez ma soeur. Statistiquement c'était IMPOSSIBLE d'aller chez ma soeur à part un parcours comme celui-là, c'était impossible. Dire que ma soeur a été massacrée par hasard, que la situation, les circonstances, est une insulte, une INSULTE à notre intelligence (*huées de la foule*).

Il ne POUVAIT PAS, il ne pouvait pas aller chez ma soeur qu'en passant PAR les Diara, c'était la SEULE possibilité.

Qu'est-ce qu'il a fait à ma soeur ? On en a pleuré, ma femme et moi.

Qu'est-ce qu'il a fait à ma soeur ?

Il est rentré dans l'appartement.

~09'

Et ensuite il l'a massacrée. A coups de poings, à coups de pieds, à coups de téléphone, pendant une demi-heure.

Il lui a cassé tous les os du visage, il lui a défoncé la boîte crânienne : il lui a fait vingt deux fractures.

Et ensuite il l'a tirée. Il l'a tirée, il l'a amenée au balcon.

On a dit que les propos de l'assassin n'étaient pas signifiants, n'étaient pas « normals ». C'est exactement le contraire : tout ce qu'a dit l'assassin était particulièrement signifiant. Apercevant la police, il a dit :

**- Une femme va se suicider.**

Quand il a terminé il a dit :

**- C'est pas grave, c'est pas grave, je vais payer.**

Il a crié de nombreuses fois : « **Allah Ouakbar !** »

Il s'est écrié : « **C'est pour venger mon frère** ». Il a un frère qui est mort à 30 ans au Mali.

~10'

J'ai interrogé le juge d'instruction pour demander comment il était mort, elle n'a jamais répondu. Comme elle n'a jamais répondu à aucune demande de nos avocats. Jamais ! *(huées de la foule)* Imaginez, imaginez la scène la nuit du crime. Vingt, VINGT témoins aux fenêtres, qui appellent la police. Neuf policiers armés jusqu'aux dents. Certains derrière la porte qui entendaient les cris d'une femme hurler. Comment, COMMENT le magistrat instructeur a-t-il pu empêcher de toutes ses forces une reconstitution qui est une demande banale pour TOUS les crimes ! Comment a-t-elle pu faire ça ? *(huées de la foule)* Le magistrat instructeur s'est opposé à TOUT ?

~11'

Elle s'est opposée à la reconnaissance des actes de torture et de barbarie qui étaient ÉVIDENTS par rapport au rapport d'autopsie. *(Cris de la foule : son nom !)* Elle s'est opposée à la préméditation. L'assassin est rentré chez les Diara pour commettre un crime, un CRIME RELIGIEUX, antisémite. Voilà, c'est un crime religieux, antisémite, voilà ce que c'est que l'assassinat de ma soeur.

Ensuite, ensuite les scandales, et il y en a beaucoup, c'est que comment c'est possible que l'assassin n'était pas malade, n'avait rien, aucun antécédent psychiatrique avant l'assassinat, qu'il ait eu une abolition du discernement UNE HEURE, et que maintenant il est en pleine forme, il n'a pas de traitement depuis un à deux ans, il n'a pas de soins depuis un à deux ans. *(huées de la foule)*

~12'

Il est maintenu artificiellement *(huées de la foule)* Il est maintenu artificiellement dans un hôpital depuis deux ans. Ensuite, et je termine là dessus, ensuite, très-très-très important : les journaux ont parlé du problème des

expertises médicales.

C'est encore un scandale, c'est encore un scandale.

La première expertise, du premier expert auprès la cour d'appel de Paris, une sommité, une sommité, qui s'appelle le docteur Zabouri, n'a pas fait UNE expertise, il a fait TROIS expertises. Les trois expertises sur une période de huit mois ont confirmé, ont CONFIRMÉ l'altération [*et non l'abolition*] du discernement. Cet expert ne s'est jamais trompé depuis deux ans et demi. Ce qu'il a écrit est ce qui est la vérité d'aujourd'hui.

~13'

Donc c'était une expertise très favorable. POURQUOI le magistrat instructeur, alors que l'assassin était apaisé, que tous les deux mois il avait un rapport d'expertise, qui confirmait la bonne santé de l'assassin, pourquoi en février 2018, le magistrat instructeur se substitue à l'avocat de la défense (*membre de la foule : son nom !*) pour demander une contre-expertise aux TROIS expertises qu'il avait déjà fait ? (*huées de la foule*) Pourquoi ? IN-COM-PRÉ-HEN-SIBLE ! Comment une deuxième expertise, (*membre de la foule : des noms !*) tous le monde, certains journaux, parlent, opposent la première expertise aux deux autres expertises. Mais les deux autres expertises, surtout celle représentée par monsieur Paul Bensoussan, (*huées de la foule*) ne vaut rien, ne vaut RIEN. Je vais vous dire pourquoi elle ne vaut rien.

~14'

Parce que, arrivés à la chambre d'instruction, nos avocats ont eu PLUSIEURS surprises. La première c'est que l'assassin allait PARTICULIÈREMENT BIEN, et que les experts ont dit qu'il n'avait rien à faire dans un hôpital. Alors si il n'a rien à faire dans un hôpital, pourquoi est-il hospitalisé d'office ? C'est un leurre ! C'est un LEURRE ! (*huées de la foule*) Ca veut dire qu'il va sortir (*huées de la foule, slogans : EN PRISON ! EN PRISON !*) Un individu d'une telle

dangerosité, un individu d'une telle dangerosité, va se retrouver DEHORS, et dans PAS LONGTEMPS ! Ce qui terrifie ma famille. Ca terrifie ma famille.

L'expertise de monsieur Paul Bensoussan, qui a permis de déresponsabiliser l'assassin est une expertise catastrophique. Mais pourquoi, pourquoi elle est catastrophique ? Parce que monsieur Bensoussan a écrit que...

~15'

...lorsqu'il a tué ma soeur c'était un évènement INAUGURAL à une maladie mentale grave de type schizophrénique (*huées de la foule*) Attendez... (*huées de la foule*) Attendez... Il a également dit que cet assassin là était incurable, et il a dit que le taux de cannabis était modéré et qu'il n'avait rien à faire avec les bouffées délirantes. (*huées de la foule*) Attendez... Monsieur Paul Bensoussan, à notre grande surprise, à la stupéfaction de nos avocats, arrive à la chambre d'instruction et là, devant nos avocats stupéfaits (et c'est scandaleux) il dit :

– Je me suis trompé, sur TOUT. Non, l'assassin n'a pas de maladie mentale, non, il n'est pas incurable, non, le taux de cannabis n'était pas faible, il était fort.

~16'

Comment moi, le commun des mortels, je peux comprendre une incohérence pareille ?

Mais par contre il maintient, il maintient ses conclusions d'abolition. C'est comme un devoir de mathématiques où l'ensemble des raisonnements est archi-faux et pourtant il dit arriver au bon résultat. Et pourtant dans l'arrêt des magistrats de la cour d'appel ils n'ont même pas mentionné, MENTIONNÉ, cet évènement ÉNORME. Qu'on ne nous dise pas ensuite que c'est une majorité d'experts qui aurait provoqué la déresponsabilité pénale. Que vaut, quelle est la crédibilité d'une expertise où l'expert, les trois experts, disent qu'ils se sont trompés sur TOUT ?



~17'

Qu'est ce que ça vaut ? Ca ne vaut RIEN ! (*cris de la foule : RIEN ! Brouhaha... Laissez-le finir ! Laissez-le finir !*) Dans cette expertise il n'y a eu que des incohérences, que des disfonctionnements, je n'aurai pas le temps de tout vous dire. Mais comment est-ce possible que pendant deux ans le procureur de la république se conforme à la thèse des avocats des parties civiles et se conforme à la thèse du docteur Zagury qui demandent à envoyer l'assassin en cours d'assise, pendant deux ans elle dit la même chose, et finalement quand le procureur général reprend le dossier, il fait un demi-tour à 180 degrés.

~18'

INCOMPRÉHENSIBLE ! Incroyable ! Ensuite (*Brouhaha de la foule...*) Ensuite (*Brouhaha de la foule...*) Comment est-ce possible que l'assassin qui a tué ma soeur le trois avril n'a été interrogé que le sept juillet ? Comment c'est possible que il a eu la visite de son avocat pendant trois mois et la visite de sa famille ?

~19'

Aurait-il dit la même chose, aurait-il parlé de « démons » s'il avait été interrogé le jour même ? Comment c'est possible qu'on n'ait pas investigué sur le téléphone de l'assassin ? On n'a pas... La police n'a pas regardé le téléphone de l'assassin. Comment c'est possible quelqu'un qui crie « Allah Ouakbar ! », comment c'est possible, comment c'est possible que les négociations avec la police pendant l'assassinat n'ont pas été transmises au juge d'instruction, qu'il ne les a pas commandées ? Comment c'est possible que la discussion entre la mère et Kobili Traoré n'ont pas été mentionnées ? Et maintenant je termine. Quand la mère de l'assassin, au moment de l'assassinat, a été interrogée par la police, elle a dit :

**- Mon fils était normal hier.**

~20'

Et finalement elle a dit après qu'il n'était **pas** normal.  
Je vous donne un autre exemple, et le dernier, dernier exemple : La soeur de l'assassin et la mère de l'assassin ont déclaré à la police que son fils, leur frère et fils, n'avait RIEN A VOIR AVEC L'ISLAM (*fortes huées de la foule*) Et nous apprenons à la chambre d'instruction qu'il allait cinq fois par jour à la mosquée salafiste Omar (*huées de la foule*) Il me manque surtout... et tous les témoignages, et les expertises médicales, reposent sur les témoignages de la famille qui protège l'assassin !

Merci

*(Cris de la foule : JUSTICE POUR SARAH !)*